

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
----------------------------------------------	------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	28
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 857 568,81	13 277 200,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 580 368,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		14 857 568,81	14 857 568,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 165 000,00	16 625 076,87
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 197 410,68	1 350 000,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 5 612 666,19	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		17 975 076,87	17 975 076,87
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		32 832 645,68	32 832 645,68

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 539 025,00	0,00	2 936 725,00	2 936 725,00	2 936 725,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 660 000,00	0,00	3 657 000,00	3 657 000,00	3 657 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	256 100,00	0,00	253 500,00	253 500,00	253 500,00
Total des dépenses de gestion des services		7 765 125,00	0,00	8 157 225,00	8 157 225,00	8 157 225,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
67	Charges exceptionnelles	440 100,00	0,00	960 343,81	960 343,81	960 343,81
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	41 300,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	184 595,57		450 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 466 120,57	0,00	9 692 568,81	9 692 568,81	9 692 568,81
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 868 115,51		1 665 000,00	1 665 000,00	1 665 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 952 000,00		3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 820 115,51		5 165 000,00	5 165 000,00	5 165 000,00
TOTAL		17 286 236,08	0,00	14 857 568,81	14 857 568,81	14 857 568,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 857 568,81
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 183 000,00	0,00	12 610 000,00	12 610 000,00	12 610 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	81 600,00	81 600,00	81 600,00
75	Autres produits de gestion courante	83 000,00	0,00	85 600,00	85 600,00	85 600,00
Total des recettes de gestion des services		12 266 000,00	0,00	12 777 200,00	12 777 200,00	12 777 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 266 000,00	0,00	12 777 200,00	12 777 200,00	12 777 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	294 110,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		294 110,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL		12 560 110,00	0,00	13 277 200,00	13 277 200,00	13 277 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 580 368,81
-----------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 857 568,81
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 665 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	154 000,00	137 854,70	384 000,00	384 000,00	521 854,70
21	Immobilisations corporelles	1 403 500,00	228 043,99	1 311 000,00	1 311 000,00	1 539 043,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 942 500,00	831 511,99	7 580 000,00	7 580 000,00	8 411 511,99
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 500 000,00	1 197 410,68	9 275 000,00	9 275 000,00	10 472 410,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	340 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		340 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 840 000,00	1 197 410,68	9 665 000,00	9 665 000,00	10 862 410,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	294 110,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		494 110,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL		11 334 110,00	1 197 410,68	11 165 000,00	11 165 000,00	12 362 410,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	5 612 666,19
----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 975 076,87
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	302 700,00	0,00	1 680 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 750 000,00	1 350 000,00	3 320 000,00	3 320 000,00	4 670 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 052 700,00	1 350 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	6 350 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	4 600 000,00	0,00	5 460 076,87	5 460 076,87	5 460 076,87
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 600 000,00	0,00	5 460 076,87	5 460 076,87	5 460 076,87
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 652 700,00	1 350 000,00	10 460 076,87	10 460 076,87	11 810 076,87
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 868 115,51		1 665 000,00	1 665 000,00	1 665 000,00

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 952 000,00		3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 020 115,51		6 165 000,00	6 165 000,00	6 165 000,00
TOTAL		15 672 815,51	1 350 000,00	16 625 076,87	16 625 076,87	17 975 076,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
----------------------------------------------------------------	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		17 975 076,87
-----------------------------------------------------	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 665 000,00
---------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 936 725,00		2 936 725,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 657 000,00		3 657 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00		1 310 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	253 500,00		253 500,00
66	Charges financières	80 000,00	0,00	80 000,00
67	Charges exceptionnelles	960 343,81	0,00	960 343,81
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	45 000,00	3 500 000,00	3 545 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	450 000,00		450 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 665 000,00	1 665 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	9 692 568,81	5 165 000,00	14 857 568,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 857 568,81
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	490 000,00	490 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	390 000,00	0,00	390 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	521 854,70	0,00	521 854,70
21	Immobilisations corporelles (6)	1 539 043,99	0,00	1 539 043,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 411 511,99	1 000 000,00	9 411 511,99
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 862 410,68	1 500 000,00	12 362 410,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	5 612 666,19
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 975 076,87
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 610 000,00		12 610 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	81 600,00		81 600,00
75	Autres produits de gestion courante	85 600,00		85 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	500 000,00	500 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 777 200,00	500 000,00	13 277 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 580 368,81
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 857 568,81
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 680 000,00	0,00	1 680 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 670 000,00	0,00	4 670 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 500 000,00	3 500 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 665 000,00	1 665 000,00
Recettes d'investissement – Total		6 350 000,00	6 165 000,00	12 515 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	5 460 076,87
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 975 076,87
-----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 539 025,00	2 936 725,00	2 936 725,00
604	Achats d'études, prestations de services	50 000,00	50 000,00	50 000,00
605	Achats d'eau	320 000,00	510 000,00	510 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	418 730,00	478 175,00	478 175,00
6062	Produits de traitement	40 800,00	42 200,00	42 200,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	266 055,00	329 460,00	329 460,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	4 350,00	4 350,00
6066	Carburants	72 000,00	77 000,00	77 000,00
6068	Autres matières et fournitures	84 800,00	125 300,00	125 300,00
611	Sous-traitance générale	65 180,00	67 680,00	67 680,00
6132	Locations immobilières	23 900,00	25 800,00	25 800,00
6135	Locations mobilières	45 000,00	47 700,00	47 700,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 200,00	1 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	12 500,00	16 500,00	16 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	166 280,00	228 700,00	228 700,00
61551	Entretien matériel roulant	47 000,00	47 000,00	47 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	37 000,00	43 000,00	43 000,00
6156	Maintenance	57 050,00	52 400,00	52 400,00
6161	Multirisques	14 600,00	13 600,00	13 600,00
6168	Autres	36 000,00	39 300,00	39 300,00
617	Etudes et recherches	65 000,00	100 000,00	100 000,00
618	Divers	39 600,00	46 220,00	46 220,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	230,00	230,00
6226	Honoraires	55 200,00	17 200,00	17 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 500,00	8 300,00	8 300,00
6228	Divers	56 500,00	60 610,00	60 610,00
6231	Annonces et insertions	8 450,00	7 790,00	7 790,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	500,00	500,00	500,00
6248	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	10 300,00	11 450,00	11 450,00
6256	Missions	1 000,00	1 120,00	1 120,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	38 500,00	38 500,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 400,00	8 520,00	8 520,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 780,00	21 300,00	21 300,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	26 000,00	15 000,00	15 000,00
6288	Autres	91 500,00	36 300,00	36 300,00
63512	Taxes foncières	54 400,00	57 000,00	57 000,00
6353	Impôts indirects	700,00	700,00	700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	120,00	120,00
6358	Autres droits	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	283 000,00	295 000,00	295 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 660 000,00	3 657 000,00	3 657 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	735 000,00	735 000,00	735 000,00
6331	Versement de mobilité	22 453,00	22 440,00	22 440,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 524,00	7 530,00	7 530,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 017,00	15 020,00	15 020,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 515,00	4 520,00	4 520,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 458 175,00	1 456 560,00	1 456 560,00
6414	Indemnités et avantages divers	600 290,00	599 690,00	599 690,00
6415	Supplément familial	10 574,00	10 570,00	10 570,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	256 436,00	256 180,00	256 180,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	424 533,00	424 110,00	424 110,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	8 554,00	8 550,00	8 550,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	29 000,00	28 980,00	28 980,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 800,00	4 800,00	4 800,00
648	Autres charges de personnel	83 129,00	83 050,00	83 050,00
014	Atténuations de produits (7)	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	256 100,00	253 500,00	253 500,00
6518	Autres	6 600,00	7 000,00	7 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6542	Créances éteintes	35 000,00	45 000,00	45 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	144 500,00	131 500,00	131 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		7 765 125,00	8 157 225,00	8 157 225,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	35 000,00	80 000,00	80 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 010,00	72 867,53	72 867,53
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 010,00	7 132,47	7 132,47
67	Charges exceptionnelles (c)	440 100,00	960 343,81	960 343,81
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	609 703,81	609 703,81
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	350 000,00	246 640,00	246 640,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	60 500,00	68 000,00	68 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	29 600,00	36 000,00	36 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	41 300,00	45 000,00	45 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	41 300,00	45 000,00	45 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	184 595,57	450 000,00	450 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 466 120,57	9 692 568,81	9 692 568,81
023	Virement à la section d'investissement	5 868 115,51	1 665 000,00	1 665 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 952 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 952 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 820 115,51	5 165 000,00	5 165 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 820 115,51	5 165 000,00	5 165 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 286 236,08	14 857 568,81	14 857 568,81

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 857 568,81
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	13 817,47
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 685,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	7 132,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 183 000,00	12 610 000,00	12 610 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	9 000 000,00	9 427 000,00	9 427 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	283 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	283 000,00	283 000,00
70128	Autres taxes et redevances	70 000,00	70 000,00	70 000,00
704	Travaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7064	Locations de compteurs	1 470 000,00	1 470 000,00	1 470 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	81 600,00	81 600,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	81 600,00	81 600,00
75	Autres produits de gestion courante	83 000,00	85 600,00	85 600,00
752	Revenus des immeubles	83 000,00	85 600,00	85 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 266 000,00	12 777 200,00	12 777 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 266 000,00	12 777 200,00	12 777 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	294 110,00	500 000,00	500 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	290 000,00	500 000,00	500 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	4 110,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		294 110,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 560 110,00	13 277 200,00	13 277 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 580 368,81
------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 857 568,81
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	154 000,00	384 000,00	384 000,00
2031	Frais d'études	137 500,00	374 000,00	374 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	16 500,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 403 500,00	1 311 000,00	1 311 000,00
2111	Terrains nus	330 000,00	250 000,00	250 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	51 000,00	20 000,00	20 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	375 000,00	473 000,00	473 000,00
2138	Autres constructions	35 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	428 000,00	373 000,00	373 000,00
2182	Matériel de transport	85 000,00	145 000,00	145 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	95 500,00	41 000,00	41 000,00
2184	Mobilier	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 942 500,00	7 580 000,00	7 580 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 942 500,00	7 580 000,00	7 580 000,00
Total des dépenses d'équipement		10 500 000,00	9 275 000,00	9 275 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	340 000,00	390 000,00	390 000,00
1641	Emprunts en euros	340 000,00	390 000,00	390 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		340 000,00	390 000,00	390 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 840 000,00	9 665 000,00	9 665 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	294 110,00	500 000,00	500 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	294 110,00	500 000,00	500 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	113 000,00	113 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	6 000,00	6 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	50 000,00	50 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	6 000,00	6 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	15 000,00	15 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	290 000,00	300 000,00	300 000,00
1582	Autres provisions pour charges	4 110,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	200 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		494 110,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 334 110,00	11 165 000,00	11 165 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 197 410,68
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 612 666,19
-----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 975 076,87
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	302 700,00	1 680 000,00	1 680 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	1 360 000,00	1 360 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	282 500,00	300 000,00	300 000,00
1312	Subv. équipt Régions	20 200,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 750 000,00	3 320 000,00	3 320 000,00
1641	Emprunts en euros	1 750 000,00	3 320 000,00	3 320 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 052 700,00	5 000 000,00	5 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 600 000,00	5 460 076,87	5 460 076,87
1068	Autres réserves	4 600 000,00	5 460 076,87	5 460 076,87
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 600 000,00	5 460 076,87	5 460 076,87
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 652 700,00	10 460 076,87	10 460 076,87
021	Virement de la section d'exploitation	5 868 115,51	1 665 000,00	1 665 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 952 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
28031	Frais d'études	40 500,00	50 000,00	50 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	3 500,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	103 000,00	200 000,00	200 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	60 500,00	100 000,00	100 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	16 000,00	50 000,00	50 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	9 500,00	10 000,00	10 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 120 000,00	1 373 000,00	1 373 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	339 000,00	400 000,00	400 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	76 200,00	120 000,00	120 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 015 300,00	1 000 000,00	1 000 000,00
28182	Matériel de transport	127 000,00	150 000,00	150 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	30 000,00	30 000,00
28184	Mobilier	6 300,00	7 000,00	7 000,00
28188	Autres	200,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 820 115,51	5 165 000,00	5 165 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 020 115,51	6 165 000,00	6 165 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 672 815,51	16 625 076,87	16 625 076,87

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 350 000,00
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 975 076,87
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 808 730,60									
1641 Emprunts en euros (total)					5 808 730,60									
2017-02-001 - MON516076EUR	SFIL CAFFIL	19/06/2017	01/07/2017	01/10/2017	4 308 730,60	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,216	EUR	T	C	O	A-1
2023-02-001 - 2271227	CREDIT AGRICOLE	06/09/2023	30/10/2023	30/01/2024	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,680	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					5 808 730,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 081 378,84					340 891,96	27 222,51	0,00	13 817,47
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 081 378,84					340 891,96	27 222,51	0,00	13 817,47
2017-02-001 - MON516076EUR	N	0,00	A-1	1 931 378,84	5,50	F	Taux fixe à 1.21 %	1,216	335 891,96	21 845,57	0,00	4 772,72
2023-02-001 - 2271227	N	0,00	A-1	150 000,00	29,83	F	Taux fixe à 3.63 %	3,680	5 000,00	5 376,94	0,00	9 044,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 081 378,84					340 891,96	27 222,51	0,00	13 817,47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2024

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 081 378,84	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	10/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement/aménagement matériel/outillage industriels	15	10/12/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	10/12/2020
L	Autres constructions	15	10/12/2020
L	Autres immos incorporelles	2	10/12/2020
L	Autres matériels et bennes	10	10/12/2020
L	Bâtiments administratifs	70	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	70	10/12/2020
L	Bureaux, tables, caissons, armoires, rayonnages,	10	10/12/2020
L	Chaises, fauteuils de bureau	5	10/12/2020
L	Engins de travaux publics	8	10/12/2020
L	Frais de recherche et développement	5	10/12/2020
L	Frais d'études	5	10/12/2020
L	Frais d'insertion	5	10/12/2020
L	Immos incorporelles reçues au titre d'une MàD	5	10/12/2020
L	Immos MàD - Réseaux d'adduction d'eau	40	10/12/2020
L	Install générales, agencement/aménagement bât admin	15	10/12/2020
L	Install générales, agencement/aménagement bât exploit	15	10/12/2020
L	Install générales, agencements/aménagements divers	10	10/12/2020
L	Installations complexes spécialisées	15	10/12/2020
L	Licences	2	10/12/2020
L	Logiciels	5	10/12/2020
L	Matériel industriel	15	10/12/2020
L	Matériel spécifique service distribution d'eau	15	10/12/2020
L	Ordinateurs, imprimantes, tablettes, scanners,...	2	10/12/2020
L	Outillage industriel	15	10/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	10/12/2020
L	Serveurs et équipements réseaux	5	10/12/2020
L	Véhicules =< 3,5 tonnes	7	10/12/2020
L	Véhicules > 3,5 tonnes	10	10/12/2020
L	Véhicules légers	5	10/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		40 470,00	40 470,00	0,00	40 470,00
Provisions CET	0,00	07/04/2022	40 470,00	40 470,00	0,00	40 470,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		40 470,00	40 470,00	0,00	40 470,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	45 000,00		128 100,00	173 100,00	0,00	173 100,00
Provision pour risque de non recouvrement	45 000,00	09/12/2015	128 100,00	173 100,00	0,00	173 100,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	45 000,00		128 100,00	173 100,00	0,00	173 100,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--------------------------------------------------------	------------------------------------------------------	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-5 612 666,19	-5 612 666,19
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	152 589,32	152 589,32
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-5 460 076,87	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	5 460 076,87	5 460 076,87
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-5 460 076,87	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	5 460 076,87

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	880 000,00	880 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 165 000,00	5 165 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 285 000,00	9 745 076,87

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		880 000,00	I 880 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		390 000,00	390 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	390 000,00	390 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		490 000,00	490 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	490 000,00	490 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
P02902/2023 CAPTAGE HERRY	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00	475 086,19	780 000,00	4 449 213,81
P02910/2023 CAPTAGE SOUAIRE	7 500 000,00	0,00	7 500 000,00	677 113,05	560 000,00	6 262 886,95
P02501/2024 SCHEMA DIRECTEUR D'EAU	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
P02703/2020 sécurisat° Mehun + créat° canalisat° Marmagne	4 300 000,00	0,00	4 300 000,00	4 284 588,24	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	7,80	0,00	7,80
Adjt adm ter	C	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
Adjt adm ter Pal 1CI	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjt adm ter Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		61,00	0,00	61,00	38,50	7,00	45,50
Adjt tech ter	C	16,00	0,00	16,00	8,00	0,00	8,00
Adjt tech ter Pal 1CI	C	12,00	0,00	12,00	8,00	0,00	8,00
Adjt tech ter Pal 2CI	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent maîtrise Pal	C	4,00	0,00	4,00	2,50	0,00	2,50
CDDA	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
CDDB	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CDDC	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingenieur Pal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Ingenieur en chef HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		72,00	0,00	72,00	46,30	7,00	53,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de membres présents : 46

Nombre de suffrage exprimés : 62

VOTES :

Pour : 62

Contre : 0

Absentions : 0

Date de convocation : 08 mars 2024

Présenté par la Présidente Madame Irène FELIX

A Bourges, le 14 mars 2024

Délibéré par l'assemblée délibérante du Conseil Communautaire, réunie en session ordinaire

A Bourges, le 14 mars 2024

Certifié exécutoire par le Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/2024
et de la publication le 03/04/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET EAU

Liste des reports - Dépenses d'investissement

Exercice 2023 vers 2024

Libellé chapitre	Total
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
2031	120 674,70 €
2051	17 180,00 €
Total 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	137 854,70 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2138	5 000,00 €
21561	177 316,33 €
2182	1 272,00 €
2183	43 124,14 €
2184	1 331,52 €
Total 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	228 043,99 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	
2315	831 511,99 €
Total 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	831 511,99 €
Total	1 197 410,68 €

Arrêté le présent état à la somme d'un million cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent dix euros et soixante-huit centimes

Bourges, le 15 février 2024



Richard BOUDET
Pour la Présidente et par
délégation le Vice-Président
15 févr. 2024

BUDGET EAU

Liste des reports - Recettes d'investissement

Exercice 2023 vers 2024

Libellé chapitre	Total
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
1641	1 350 000,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 350 000,00 €
Total	1 350 000,00 €

Arrêté le présent état à la somme d'un million trois cent cinquante mille euros

Bourges, le 15 février 2024

Richard BOUDET
Pour la Présidente et par
délégation le Vice-Président
15 févr. 2024

BUDGET EAU

FICHE DE CALCUL REPRISE-ANTICIPEE DES RESULTATS - RESULTAT D'EXECUTION DE L'EXERCICE 2023

Situation arrêtée au 29/01/2024

	DEPENSES (x)	RECETTES (y)	SOLDE (y-x)
Section de fonctionnement			
Résultats propres de l'année N (a)	10 446 090,10 €	12 760 409,70 €	2 314 319,60 €
Résultats antérieurs reportés (b)	0,00 €	4 726 126,08 €	4 726 126,08 €
Résultat à affecter (A = a+b)	10 446 090,10 €	17 486 535,78 €	7 040 445,68 €
Section d'investissement			
Solde propre de l'année N (c)	11 687 469,02 €	9 161 628,01 €	-2 525 841,01 €
Solde antérieur reporté (d)	3 086 825,18 €	0,00 €	-3 086 825,18 €
Solde d'exécution (B=c+d)	14 774 294,20 €	9 161 628,01 €	-5 612 666,19 €
Restes à réaliser au 31/12/2023			
Fonctionnement (e)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissement (f)	1 197 410,68 €	1 350 000,00 €	152 589,32 €
Résultats cumulés y.c. RAR (C=A+B+e+f)			1 580 368,81 €
		Prévision d'affectation en réserve (compte 1068) (D= c+d+f)	5 460 076,87 €
		Prévision d'affectation en réserve complémentaire (compte 1068)	0,00 €
		Report résultat de fonctionnement (A-D)	1 580 368,81 €
		Report résultat d'investissement	-5 612 666,19 €

Résultat de clôture de la section de fonctionnement (A)	7 040 445,68 €
Solde d'exécution de clôture d'investissement (B)	-5 612 666,19 €
Solde des restes à réaliser en investissement (f)	152 589,32 €
Besoin de financement de la section d'investissement (D)	5 460 076,87 €
Couverture du besoin de financement compte (1068)	5 460 076,87 €




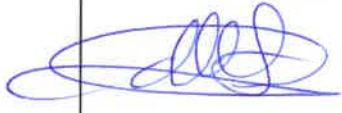






La journée complémentaire n'étant pas terminée, ces résultats sont des estimatifs







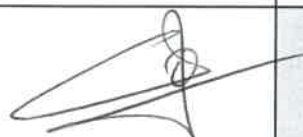
Certifié conforme à mes écritures,

A Bourges, le 02/02/2024
 Place Sainte Catherine
 CS40008
 18023 BOURGES CEDEX



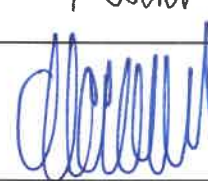




La Comptable






COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	FELIX Irène			
BOURGES	GALUT Yann			
SAINT-DOULCHARD	BOUDET Richard			
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	BAUDOIN Marie-Christine			
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	VOLLOT Jean-Marie			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick	Excusé pour la M. KUCES		
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard			
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette	Excusée	CHALOPIN Jean-Pierre	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno		RENIER Franck	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CHATELIN Thierry	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane	Absent	HULEUX Stéphane	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	POYET Denis	Excuse!	CARON Frantz	
VORLY	LEFEBVRE Corinne		LEVY Jacques	
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne		MEUNIER Maryse	
ARCAÿ	HAMELIN Stéphane	Excuse!	NICOLAS Olivier	
BOURGES	PALLOT Catherine			
BOURGES	STOQUERT Marc			
BOURGES	CHEZE-DHO Christine			
MORTHOMIERS	ARCHAMBAULT Fabrice		MORCHOINE Elisabeth	
BOURGES	CABRERA Olivier			
BOURGES	BONDUELLE Constance	Excusée pouvoi à M. LEFELLE		
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	Excuse! pouvoi à Mme MADROUES		
BOURGES	BESSARD Magali	Excusée pouvoi à Mme SOULAT		
BOURGES	BEDIN Yannick	Excuse! pouvoi à Mme TRUSSARDI		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MADROLLES Céline			
BOURGES	LEFELLE Hugo			
BOURGES	MENGUY Catherine	Excusée pour moi à Mme LABRO		
BOURGES	METTRE Renaud			
BOURGES	NEZLIOUI Nadia			
BOURGES	CHARPENTIER Alex			
BOURGES	SOULAT Frédérique			
BOURGES	BOUQUIN Alain	Excuse' pour moi à Mme PALLOT		
BOURGES	TRUSSARDI Corinne			
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre			
BOURGES	ROBINSON Sakina			
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Excusé pour moi à Mme NEZLIoui		
BOURGES	LABRO France			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	ALLAIN Joël	Excuseé pourri à M. CABRERA		
BOURGES	MAUTRÉ Régis			
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Excuseé pourri à M. METTRE		
BOURGES	BARDI Jean-Marc			
BOURGES	MOUSNY Philippe	Absent		
BOURGES	MERCIER Philippe			
BOURGES	FRANQUES Alexia			
BOURGES	REBEYROL Martial			
BOURGES	SINGEOT Justine	Excuseé pourri à Mme MICHEL		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig			
BOURGES	POL Elisabeth	Excuseé pourri à M. SPETER- LEJEUNE		
BOURGES	MICHEL Marcella			
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie	Excuseé		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain	Excusé pouvoir à Mme CHAPAT		
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie			
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique			
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre			
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie	Excusée pouvoir à M. BOUDET		
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	Absent		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice			
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian			
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	Absent		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle	Excusée pouvoir à Mme BAUDOUIN		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
TROUY	BRETEAU Franck			
TROUY	MOREAU Nadine			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine			
MARMAGNE	JACQUET Annie	Excuse pouvoi à M. DUPERAT		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne	